

une expo en 12 panneaux

- Changements climatiques - *Problème environnemental n°1, selon les experts*
- Catastrophes naturelles - *En France, surtout les inondations*
- Diversité biologique - *Un taux d'extinction des espèces jamais atteint*
- Patrimoine naturel - *En France, des outils pour préserver la biodiversité*
- Déforestation - *10 % des forêts naturelles ont disparu depuis 1972*
- Forêts - *En France, la forêt recouvre 30 % des espaces*
- Déchets et santé - *D'ici à 2020 la production mondiale de déchets augmentera de 70 à 100 %*
- Gestion des déchets - *À la recherche de solutions innovantes*
- Développement durable - *Économie, social et écologie*
- Ecologie urbaine - *En France, 75 % de la population vit en ville*
- Marées noires - *De naufrages en dégazages...*
- Notre environnement - *S'informer pour consommer mieux...*

Conditions de prêt

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Priorité accordée aux établissements scolaires.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

Renseignements et réservation

Maison de l'Innovation
Conseil général du Puy-de-Dôme
17, place Delille
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 15 80
Fax : 04 73 98 15 89
Mél. : mdi@cg63.fr

Valeurs d'assurance

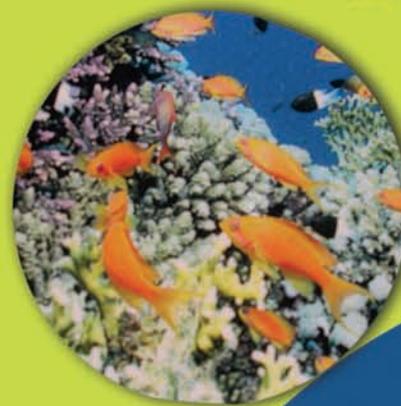
- 12 panneaux plastifiés de 80 x 120 cm avec œillets
 - plastification recto verso avec perforations garnies d'œillets pour accrochage
 - 1 caisse de 95 x 35 x 35 cm
 - Surface nécessaire : 52 m²
- Véhicule nécessaire : véhicule de loisirs
 - Temps de montage : 1 h 15
 - Colisage : 1 caisse de 20 kg environ

Exposition conçue et réalisée par l'agence COMVV.

Photos : Digitalvision - Creativcollection - Photodisc



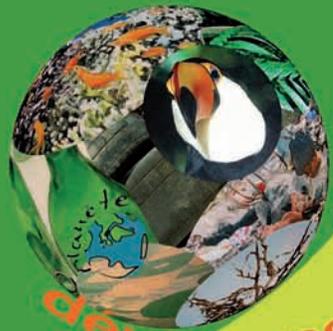
développement durable



Maison
de l'Innovation
entrée dans la science



CONSEIL GENERAL
PUY-DE-DOME



développement durable

L'économique, le social et l'écologique. C'est sur ces trois piliers que doit reposer toute stratégie de développement durable. La notion de développement durable est née d'une double prise de conscience :

- la fracture Nord/Sud et la recherche d'un développement humain ;
- la crise écologique et l'urgence de sauvegarder l'environnement.

Cette exposition introduit la notion de développement durable en présentant concrètement quelques thèmes au niveau national et planétaire: écologie urbaine, gestion des déchets et santé, déforestation, diversité biologique, changements climatiques, catastrophes naturelles, marées noires...

CONCILIER ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Créé en 1987 par les Nations Unies, le concept de développement durable est défini comme « *un mode de développement qui satisfait les besoins des populations sans compromettre ceux des générations futures en cherchant un équilibre entre l'action économique, le respect des équilibres écologiques et le développement social* ». Il rappelle le propos prêté à Antoine de Saint-Exupéry : « *Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ».

C'est la conférence de Rio en 1992 qui va décliner en objectifs les bases stratégiques de cet équilibre : le respect des ressources naturelles, des écosystèmes qui permettent la vie sur la planète et une croissance économique à long terme. Ce développement doit être équitable, prenant en compte la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion.

L'Agenda 21, issu de ce Sommet de la Terre, détermine un programme d'actions conçu comme un outil de planification urbaine : 6200 collectivités émanant de 100 pays s'engagent sur la gestion des déchets, l'usage rationnel de l'eau, l'exploitation durable des sols et la protection du climat.

DES REMISES EN QUESTION À EFFECTUER

Les concentrations en dioxyde de carbone dans l'atmosphère ont augmenté de 30 % depuis 1750 ! Les émissions des gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète, entraînant changements climatiques, multiplication des catastrophes naturelles et conséquences économiques en cascade. En France même, les inondations représentent le risque naturel n°1, au point de concerner 2 millions de riverains et 8000 communes. Des mesures comme la restauration des zones humides et la plantation de haies font partie des outils mis en place pour diminuer les risques. D'autres phénomènes naturels comme la tempête de 1999, les glissements de terrain ou les feux de forêt s'avèrent également dépendants de l'intervention humaine.

La diversité des espèces animales et végétales diminue à un rythme accéléré en raison de la disparition ou de la dégradation des milieux naturels : plus de 5000 espèces de plantes, 30 % des poissons et 12 % des oiseaux seraient menacés.

La déforestation, qui se traduit par la disparition de 16 millions d'hectares par an, entraîne aussi des perturbations climatiques et un appauvrissement de la biodiversité. En France, des choix volontaristes ont — contrairement aux idées reçues — permis d'accroître considérablement la surface forestière et de redéployer les haies.

Enfin, dans les pays industriels, les déchets urbains ont quasiment triplé depuis 20 ans :

tri sélectif, recyclage, valorisation et recherche de technologies de production moins polluantes vont devoir s'imposer au Nord comme au Sud, afin de réduire les problèmes sanitaires et environnementaux.

Chaque année 20 millions d'êtres humains viennent gonfler encore les 3 milliards d'habitants des villes. 50 % de ces populations vivent dans des agglomérations de plus d'un million d'habitants. Des populations marginalisées qui cumulent misère et handicaps environnementaux dans les pays pauvres et qui posent avec une toute autre acuité que dans les pays industrialisés, la question du développement durable.

Comment concilier les exigences de l'environnement de la planète et le développement des sociétés ? Quelles sont les remises en question qu'impose le développement durable ? En quoi peut-il révolutionner nos manières de penser ? Quels sont les changements éthiques et politiques sous-jacents ? Une exposition qui ouvre le débat sur de grandes questions de société.

